

Discours du Gouverneur, M.Ronald Gabriel- Cérémonie d'Installation des Membres du Conseil d'Administration de la BRH

Banque de la République d'Haïti (BRH), discours du Gouverneur Ronald Gabriel

Publié le 19 août 2026

Source : <https://www.brh.ht/discours-du-gouverneur-ceremonie-dinstallation-des-membres-du-conseil-dadministration-de-la-brh/>

19 Août 2026 | Centre de Convention Antonio André

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs,

Je prends un plaisir immense à honorer la tradition des discours de prise de fonction des Conseils d'Administration de la Banque de la République d'Haïti, deux jours après la date commémorative des quarante-sept ans de la BRH. Je m'associe à mes pairs pour souhaiter la bienvenue à tous nos invités dans l'enceinte du Centre de Convention Antonio André.

Que l'on y soit ensemble aujourd'hui est un symbole fort qui augure des perspectives les meilleures pour le retour de nos activités coutumières non seulement au siège principal de la Banque Centrale, mais aussi à l'ensemble du bas de la ville, comme annoncé par le Chef du Gouvernement. Je salue, en cette circonstance, la présence significative du Premier Ministre Alix Didier Fils-Aimé, tout en le remerciant de la confiance qu'il place en moi en me reconduisant à la tête de l'actuel Conseil d'Administration.

J'adresse des salutations spéciales aux représentants des grands corps de l'État. J'étends également ces salutations aux membres du Corps diplomatique et aux représentants des institutions de coopération externe. Je suis aussi très heureux de compter parmi nous des représentants du système financier. Enfin, permettez-moi de souhaiter la bienvenue aux membres du secteur privé des affaires, aux représentants de la Presse et à nos amis universitaires avec qui nous développons des relations étroites en matière de recherche et de développement.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour une cérémonie placée sous le sceau de la continuité. La continuité selon une double perspective, institutionnelle et opérationnelle. Une perspective institutionnelle pour rester dans la tradition de l'alternance. Une perspective opérationnelle pour garantir la permanence des obligations statutaires et inscrire la conduite des politiques à venir dans l'efficacité des actions passées.

C'est à ce titre que je voudrais rappeler la contribution de deux membres du Conseil sortant à la stature actuelle de la BRH : le Gouverneur-Adjoint Georges Henry Fils et le Directeur Général Mathieu Fortunat. Le premier a connu une carrière riche d'expérience dans la conduite des affaires de l'État. D'abord, au ministère de l'Économie et des Finances, jusqu'au poste de Ministre ; ensuite, à la BRH où il a passé dix-huit ans au Conseil d'Administration. Le second fait partie de ces cadres qui font honneur à l'institution dans ce qu'elle a d'ancrage et de profondeur. Il est rentré à la Banque Nationale de la République d'Haïti en 1978, une année avant que cette institution ne soit scindée en deux banques distinctes.

Quant aux deux membres qui viennent compléter le nouveau Conseil d'Administration, je leur souhaite la bienvenue. Au nouveau Gouverneur-Adjoint, M. Guerly Leriche, le message est simple : la Banque de la République d'Haïti est une institution forte de ses traditions et l'une d'entre elles est la collaboration franche et totale avec ses nouveaux membres pour optimiser les inputs individuels. À notre collègue Edwige Jean, l'autre nouveau membre de la nouvelle équipe, je dirai ce qui me semble être une évidence : pour avoir travaillé de façon rapprochée avec les Conseils d'Administration des vingt dernières années, il n'y a d'élément de nouveauté, pour lui, dans le fait de rejoindre ce nouveau Conseil, que celui d'y être aujourd'hui.

Mesdames, Messieurs,

Les circonstances bien spéciales de mise en place de ce nouveau Conseil d'Administration font que mes propos prennent, en partie, l'allure d'un discours-bilan puisque je reste à la tête de cette nouvelle équipe dans laquelle sont reconduits Jean-Mari Florient, passant au rôle de Directeur Général, et Michèle Delorme. Cependant, l'impératif de franchir la barre du Conseil précédent oblige à un regain de dynamisme qui devra mettre à contribution l'ensemble des cadres, chacun en ce qui le concerne et quel que soit le niveau de responsabilité qui est le sien.

La BRH est prête à deux niveaux stratégiques de performance et de réalisations. Un niveau plus conjoncturel de consolidation des acquis engrangés au cours des décennies de gestion des questions financières et institutionnelles, en particulier au cours des trois dernières années. Un second niveau de nature plus structurelle qui renvoie à l'actualisation des projets déjà engagés et à l'initiation de nouveaux projets qui visent à positionner les actions de la BRH dans la sphère des politiques publiques qui devront faire bouger Haïti vers une orbite de développement durable.

En octobre 2023, en accord avec mes pairs du Conseil d'Administration de l'époque, le discours d'investiture que j'ai adressé proposait un agenda de politiques tournant autour de trois grandes orientations :

- La recherche de meilleures conditions d'efficacité des outils d'intervention de la Banque Centrale en matière de conduite de la politique monétaire.
- L'amélioration de la capacité de persuasion morale de l'autorité monétaire par l'adoption d'une attitude proactive dans la gestion de nos rapports avec nos partenaires

institutionnels privilégiés et d'un dispositif de meilleure proximité avec les agents économiques.

- Enfin, le renforcement de l'ingénierie institutionnelle de la BRH sur le long terme pour adresser deux ordres corrélés de préoccupations tenant à la création d'un marché financier viable et à la mise en place d'un niveau suffisant de capital humain au service des ambitions institutionnelles et sectorielles.

Au terme du mandat du Conseil sortant, je voudrais noter le fait significatif que les résultats sont probants et parlent d'eux-mêmes :

- Les procédures qui conduisent aux différents niveaux de prise de décision dans la conduite de la politique monétaire sont dans un processus continu d'amélioration. La systématisation d'une culture de validation des données utiles aux déductions analytiques est maintenant la règle.
- Le cap d'une vision de moyen et de long terme de la politique monétaire a été renforcé par la mise en œuvre d'un ensemble cohérent de mesures propres à accroître la crédibilité de l'institution.
- La consolidation du socle institutionnel est une entreprise constamment à l'ordre du jour. Dans ce domaine, l'accent a été mis sur l'efficacité dans la conduite des opérations de l'institution et dans la stratégie des actions qui en assurent la pérennité.

Mesdames, Messieurs,

Les paragraphes précédents présentent un bilan des objectifs réalisés dans le cadre de l'agenda mis en œuvre sur les trois dernières années. La conclusion que je voudrais en retenir est qu'il établit, à un niveau élevé, le contenu et la qualité qui devront guider l'action de politique du Conseil entrant.

De ce côté, la clé du succès est tout indiquée. Il s'agit de bâtir, dans la continuité, les conditions de mise en œuvre d'une vision non pas différente, mais adaptée à la nouvelle réalité que nous voulons construire. Cette réalité, je crois, sera faite de ce renouveau institutionnel qui pointe à l'horizon pour le pays. La démarche du nouveau Conseil sera de renforcer les actions entreprises ces dernières années et de projeter les pans de politique que nous imposera le nécessaire agenda d'une croissance enfin retrouvée.

La posture par rapport à ce dernier cas est celle que nous voudrions schématiquement établir pour conclure mon intervention. Il devrait s'agir :

- De prendre à bras-le-corps le besoin d'intégrer les sphères monétaire et réelle de l'économie pour créer les conditions d'un niveau suffisant d'optimisation de la politique monétaire et d'efficacité du dispositif de financement de l'activité économique.
- De réduire progressivement les coûts de friction dans l'économie. C'est un domaine complexe de politique publique, parce qu'il est multidimensionnel. Une voie d'action à la portée de l'autorité monétaire est la médiatisation de statistiques et d'analyses

pertinentes pour réduire l'asymétrie de l'information et créer, chez l'agent économique, des réflexes rationnels dans ses prises de décisions.

- De déployer un effort soutenu dans la promotion des conditions d'efficience de politiques économiques porteuses de développement comme la réduction des situations d'échecs de marchés.

Il demeure entendu que la condition magnétique à l'aboutissement de cet ensemble cohérent de politiques est la promotion d'un cadre macroéconomique et financier stable, mais foisonnant d'activités de production et d'échanges. Je vois dès lors se dessiner, dans une dynamique inflationniste sereine et maîtrisée, une toile de fond prometteuse, animée d'un cadre budgétaire viable, d'une fiscalité incitative et redistributive, d'une diversité sectorielle alimentée de filières à forte potentialité productive et tournée vers l'exportation.

Mesdames, Messieurs,

Nous venons de camper la posture de la BRH en matière de conduite de la politique monétaire et de financement de l'économie. La déclinaison en mesures de politique sera astreinte à des contraintes de natures diverses. Une composante majeure de cette posture est le développement de la capacité de l'institution à s'adapter aux aléas de l'environnement, notamment économiques, de façon à maintenir le cap du sentier de croissance que les choix politiques auront défini.

Merci.